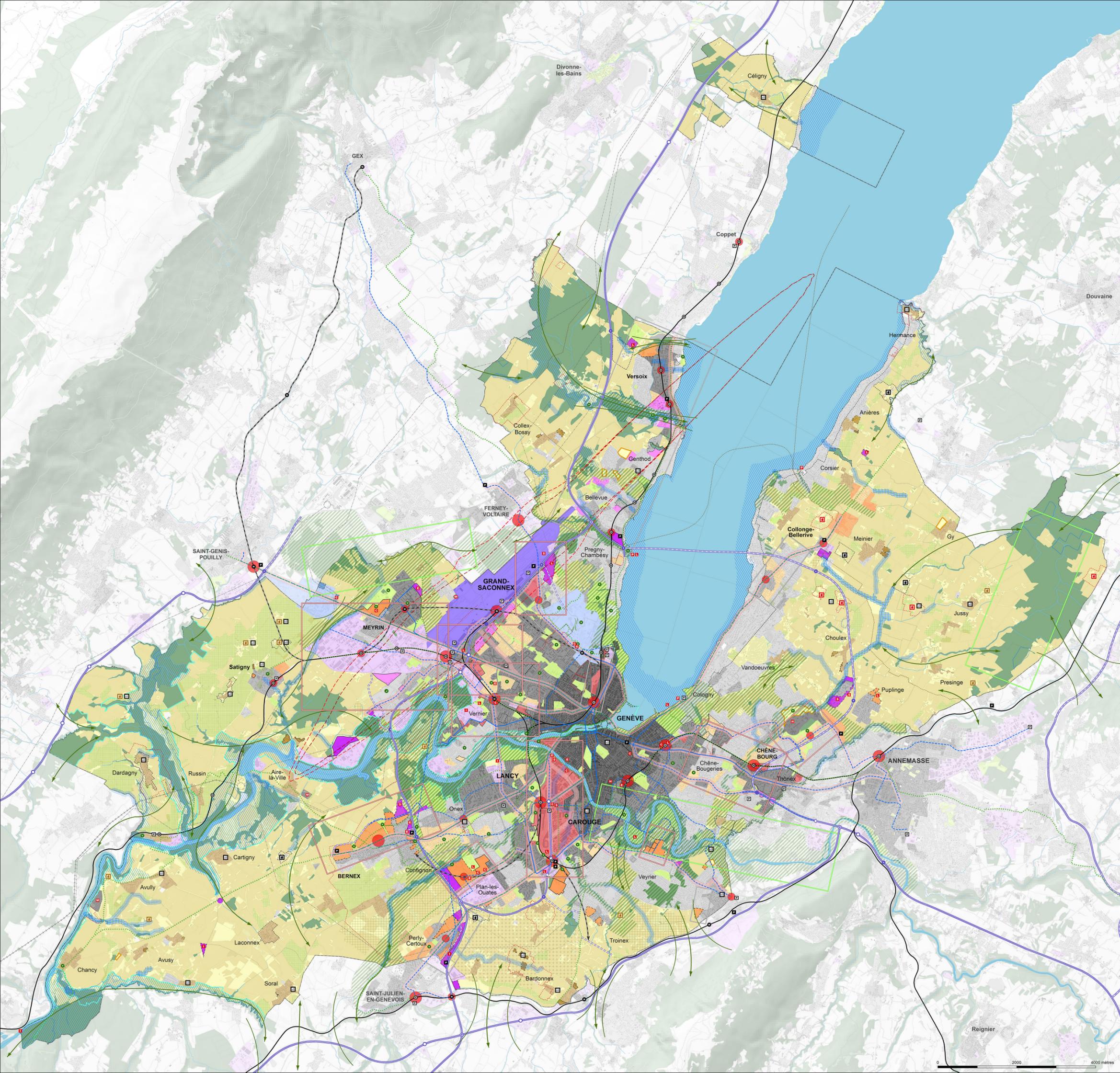


PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030
SCHÉMA DIRECTEUR CANTONAL - CARTE

LES PÉRIMÈTRES ET TRACÉS SONT REPRÉSENTÉS DE MANIÈRE APPROXIMATIVE
 LA DÉLIMITATION EXACTE SERA AFFINÉE À L'OCCASION DES PLANIFICATIONS ULTÉRIEURES



URBANISATION

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
	Densification ponctuelle du centre urbain	A01
	Densification différenciée de la couronne urbaine	A02
	Densification ponctuelle des noyaux suburbains	A02
	Utilisation diversifiée de la zone 5	A04
	Renouvellement urbain mixte	A01
	Densification différenciée à dominante habitation de la zone 5	A03
	Extensions urbaines à dominante habitation à l'horizon 2030	A05 / A06
	Secteurs des organisations internationales (O.I.) / extensions urbaines liées aux O.I. à l'horizon 2030	A07
	Zone aéroportuaire	A07
	Densification des zones industrielles et des zones d'activités mixtes existantes	A07 / A08
	Densification différenciée à dominante activités et équipements de la zone 5	A07 / A08
	Extensions urbaines à dominante activités et équipements à l'horizon 2030	A07 / A08
	Extensions urbaines à l'horizon 2040 à dominante habitation / activités	A05
	Terrains militaires	A12
	Parcs et aires de détente / en projet	A11
	Jardins familiaux en projet	A14
	Grands projets / projets urbains prioritaires	A17
	Axes structurants	A10
	Centralités principales / secondaires à développer	A10 / A12 / A19
	CAROUGE Centres principaux / centres régionaux / centres locaux / communes	A19
	Grands équipements publics / en projet / réservation E : Enseignement I : Infrastructure VI : Investissement L : Local sport à l'échelle administrative C : Culture M : Mairie P : Port	A12 / A13 / C09 / D02 / D03
	Villages ou hameaux (en zone 4BP) / extensions de villages ou hameaux en conformité à l'horizon 2030	A06
	Hameaux : déclassements votés / déclassements en cours / à étudier	C05
	Sites construits protégés / à protéger	A15
	Sites construits d'importance nationale	A15

NATURE - PAYSAGE - AGRICULTURE

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
	Zone agricole	C01 / C02
	Déclassements de la zone à bâtir en zone agricole	C01
	Surfaces d'assèchement (SDA) / surfaces d'assèchement impactées par les extensions urbaines	C01
	Cadastre viticole	C03
	Secteurs pour l'agriculture spéciale / sous conditions	C03
	Sites naturels et paysages protégés / inventaires en cours de validation	C08
	Investissements paysagers / sites et monuments naturels d'importance nationale (IPN)	C08
	Pénétrantes de verdure / Projets prioritaires de paysage ou parcs d'agglomération	C04
	Hydrographie / Restaurations de cours d'eau et rivières à ciel ouvert avec effets importants sur le territoire : projets réalisés / en cours	C07
	Zone des bois et forêts	C06
	Corridors biologiques / corridors à enjeux	C06

MOBILITÉ

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
	Lignes de chemin de fer en service et projets engagés / compléments à étudier	B01
	Gares ou haltes / en projet	B01
	Axes forts TC (tram, BHNS), lignes rapides suburbaines, transport par câble / projets engagés ou prolongements à étudier	B02
	Autoroute / nouveaux tronçons routiers et autoroutiers à étudier / réajustements	B03
	Echangeurs, jonctions, demi-pontons autoroutiers / à étudier	B03
	Parcs-relais (100 places et plus) / à étudier (et parking Clés-de-Rive)	B04
	Liaisons structurantes paysagères de mobilité douce en projet (dont voies vertes et infrastructures de mobilité douce)	B05
	Corbes enveloppantes des nuisances sonores de l'aéroport, valeurs d'émission : OPI VU, D01 et OPI VU, D01	A20

APPROVISIONNEMENT - ÉLIMINATION - RISQUES

Données de base	Contenu du plan directeur	Nombres de fiche
	Oléoducs	D02 / D04
	Gazoducs	D02 / D04
	Lignes électriques 380 kV-220 kV-150kV / Remplacement de la ligne Verbois-Génissat 380 kV	D02